

Collecte DES textiles 2021

Mardi 26 octobre



Palogneux
Parking de la mairie
Saint-Just-en-Bas
Parking de la mairie
Chalmazel-Jeansagnière
Parking de la mairie

Sauvain
Parking derrière l'école
Saint-Georges-en-Couzan
Sous la salle des fêtes



Mercredi 27 octobre

En collaboration avec Loire Forez agglomération, le Relais récupère vos vêtements, linge de maison, chaussures et petite maroquinerie. Les sacs doivent être déposés la veille sur le lieu de collecte habituel.

Ailleux
Parking de la mairie
Cervières
Préau de l'ancienne école
Bussy-Albieux
Parking de la salle des fêtes
Saint-Priest-la-Vêtre
abribus au carrefour des routes du bourg et de noaillat

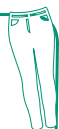
Saint-Jean-la-Vêtre
Place du peuple
Vêtr-sur-Anzon
» **St-Thurin** : place du 19 mars 1962, sous l'église.
» **St-Julien** : abribus à l'intersection de la route de Lyon et de la Rue Félix Bourlionne



Jeudi 28 octobre

Châtelneuf
Place au-dessus de la mairie
Lavieu
Place de la mairie
Saint-Bonnet-le-Courreau
«Point info» route de fraisse
Roche
Parking de la mairie

Gumières
Parvis de la mairie
Chazelles-sur-Lavieu
Parking de la mairie
Lérigneux
Parking de la mairie



LE RELAIS

Loire
FOREZ
Agglo



Retrouvez les détails et modalités :
www.loireforez.fr
dechets@loireforez.fr

N° Vert 0 800 881 024

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



QUELS TEXTILES SONT ACCEPTÉS ?



Oui

Ne jetez pas vos vêtements, linge de maison, chaussures...

Ils peuvent être réutilisés ou recyclés.

Trouvez le point d'apport volontaire le plus proche de chez vous sur

www.loireforez.fr



- > Tous les vêtements (en bon état, usés ou déchirés mais propres)
- > Le linge de maison ou d'ameublement (draps, couvertures, nappes, rideaux, serviettes...)
- > Les chaussures et la petite maroquinerie (ceintures, sacs...)
- > Les peluches et les pelotes de laine

non

> LES MASQUES EN TISSU

- > Les vêtements souillés, mouillés ou moisis
- > Tous les produits non textiles
- > Les matelas, les sommiers, les moquettes et les toiles cirées
- > Les tapis
- > Les chutes de textile en provenance des ateliers de confection
- > Les chiffons usagés en provenance des entreprises



Merci de déposer vos textiles, propres et secs, dans des sacs bien fermés (30 L maximum) et d'attacher les chaussures par paire. Le vrac ne sera pas accepté.

merci !

Grâce à votre geste de tri, le textile collecté sur le territoire de Loire Forez a permis de financer plus de 3 emplois à temps plein sur le site du Relais à Pélussin depuis 2018.